

# L'AMECQdote

Bulletin trimestriel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec



## Analyse :

- L'impact des médias communautaires  
P. 5
- L'information, un bien public?  
p. 7

## Opinion :

- Les journaux communautaires sont-ils utiles ?  
P. 10
- La presse ou l'absence  
P. 11

## Hommage :

- Philippe Rachiele, cofondateur du *Journal des voisins*, prend sa retraite  
P. 22

# Table des matières

## LE MOT DU DG

### Un congrès réussi à Shawi !

Yvan Noé Girouard ..... 3

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Joël Deschênes ..... 4

## ANALYSE

### L'impact des médias communautaires

Anne-Sofie Bathalon, *La Gazette de la Mauricie* ..... 5

### L'information, un bien public ?

Pierre Lefrançois, *Le Saint-Armand* ..... 7

## RÉFLEXION

### Les médias communautaires sont-ils utiles ?

Caroline Piché, *Le Saint-Denisien* ..... 10

## OPINION

### La presse ou l'absence

Michel-Pierre Sarrazin, *Ski-se-Dit* ..... 11

## COMMENTAIRE

### Comme un tremblement de terre

Michael-Henri Lambert, *La vie d'ici* ..... 13

## L'AMECQ EN BREF...

### La dernière édition du *Bulletin de Mékinac*

Le conseil d'administration des Éditions communautaires des Chenaux ..... 15

### Nomination d'une nouvelle directrice générale au *Bulletin des Chenaux*

Maryse Bellemare, *Bulletin des Chenaux* ..... 16

### Le Journal *Le Pont* suspend ses parutions format papier

Jean-Pierre Robichaud, *Le Pont* ..... 17

### Ravivons *L'Attisée*

La rédaction, *L'Attisée* ..... 18

### *Échos Montréal* crée son *patreon* – voyez notre contenu internet !

La rédaction, *Échos Montréal* ..... 19

### Un journal ébranlé

Normand Gagnon, *Autour de l'île* ..... 20

### Mot de la présidente du journal *Ski-se-Dit* aux citoyens de Val-David

Suzanne Lapointe, *Ski-se-Dit* ..... 22

## HOMMAGE

### Philippe Rachiele, cofondateur du *JDV*, prend sa retraite

Anne Marie Parent, *Journal des voisins* ..... 23

## ANNIVERSAIRE

### À tous ceux et celles qui y ont cru

Sandra Côté, *Ici Brompton* ..... 26

## RENCONTRES RÉGIONALES

Dates et lieux des rencontres régionales 2024 ..... 27

Photo à la une : Daniel Samson-Legault donnant un atelier aux membres.

Crédit photo : Isabel Mayorga Tello.

# Un congrès réussi à Shawi !

Yvan Noé Girouard



Le congrès annuel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec s'est tenu à Shawinigan les 26, 27 et 28 avril derniers. Près d'une centaine de délégués, représentant pas moins de quarante journaux, y participaient. Le tout a débuté par la traditionnelle assemblée générale annuelle, menée encore une fois de main de maître par la présidente d'assemblée, Marilou Basseur. À l'ordre du jour cette année, la refonte des règlements généraux de l'association; toutes les modifications proposées ont été adoptées à l'unanimité.

La deuxième journée a donné lieu à des ateliers de formation qui ont été grandement appréciés: Les règles de la mise en page, par Ana Jankovic, ancienne adjointe à l'AMECQ; *Le numérique et la transmission des informations*, par Éric Lamirande; et deux ateliers d'écriture journalistique donnés par un collaborateur de longue date, Daniel Samson-Legault.

La journée s'est terminée par la remise des Prix de l'AMECQ, présentée avec humour par le président Joël Deschênes et Julie Tardif, membre du CA. *Le journaldesvoisins.com* d'Ahuntsic-Cartierville s'est vu décerner, pour la troisième fois depuis 2020, le titre du média écrit de l'année. Dominique Roy, de *L'Indice bohémien* en Abitibi-Témiscamingue, a remporté le Prix Raymond-Gagnon, décerné à la personne bénévole de l'année dans la presse écrite communautaire. Puis, les congressistes ont eu droit au spectacle du chanteur Clément Jacques, qui a interprété ses propres compositions.

En conférence de clôture le dimanche matin, la journaliste Marie-Ève Martel nous a entretenus de l'importance des médias locaux et communautaires dans le contexte de la crise actuelle, relatant la transformation de l'écosystème médiatique québécois : la fermeture de nombreux médias régionaux, la perte des voix locales et les graves conséquences pour la démocratie locale. Madame Martel a insisté sur l'aspect crucial de la mise en commun des ressources et de la propriété collective des médias, nécessaires pour contrer l'absence d'information fiable – et la désinformation qui en découle nécessairement. L'avenir des médias de proximité s'annonce toutefois difficile.

## État du membership

L'AMECQ compte présentement 69 membres en règle. Cependant, certains journaux ont annoncé l'arrêt ou la suspension de leur publication. *Le Pont de Palmarolle* a publié sa dernière édition en mars. *Le Bulletin de Mékinac* a lui aussi cessé de paraître en mars; toutefois, *Le Bulletin des Chenaux* continue ses activités. *Vues sur la Bourgogne* cessera de publier le 21 juin. *Le Cantonnier* de Disraeli est suspendu depuis janvier et l'assemblée générale des membres doit prendre une décision quant à son avenir. *L'Événement* de Scostown, suspendu depuis août 2023, a recommencé à publier en avril. Finalement, nous venons d'apprendre que *L'annonceur* de Pierreville a mis fin en avril à son édition papier, pour ne se concentrer que sur le web.



# Une source de motivation !



Joël Deschênes

**L**e congrès annuel de l'AMECQ est toujours pour moi une source de motivation et d'inspiration, et celui de cette année n'a pas dérogé à cette règle. C'était mon neuvième congrès, et pourtant, je suis aussi satisfait qu'à mon premier. Outre les ateliers de formation, que j'ai particulièrement aimés cette année, c'est le partage avec les autres participants que j'apprécie le plus. Quel plaisir de retrouver tous ces gens passionnés, dont plusieurs sont devenus des amis au fil des ans ! Cette rencontre annuelle demande beaucoup de préparation et de travail que l'équipe de l'AMECQ – avec en tête notre directeur général, Yvan Noé Girouard et l'adjointe aux communications, Isabel Mayorga Tello – accomplissent avec brio. Je les en remercie sincèrement.

La mission de l'AMECQ ne se résume certainement pas à l'organisation et la tenue du congrès, mais celui-ci, avec son foisonnement d'idées, d'échanges et de rencontres, demeure selon moi l'une des raisons d'être de l'association.

Un énorme merci à tous ceux qui ont participé à notre 41<sup>e</sup> congrès, et au plaisir de vous voir l'an prochain à St-Georges de Beauce, pour notre 42<sup>e</sup>.



# L'impact des médias communautaires

Anne-Sofie Bathalon, *La Gazette de la Mauricie*, Trois-Rivières, mars 2024

Il y a vingt ans, l'ancienne ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamps, en poste de 2003 à 2007, commandait un rapport afin de faire le portrait des médias communautaires. C'est donc en 2005 que le rapport nommé *État de la problématique* a été déposé par le comité directeur présidé par Mme Dominique Vien, alors adjointe administrative de la ministre Beauchamps. Ce comité avait alors relevé 33 enjeux qui concernent les médias communautaires et, dans un document connexe, les pistes de solutions pour y remédier. La conclusion du document explique que la problématique exposée met en évidence les nombreux défis auxquels les médias communautaires sont confrontés, notamment en raison de l'évolution de l'industrie des médias (concurrence accrue, avancées technologiques, changements réglementaires, etc.), de l'intervention des gouvernements et d'autres acteurs locaux et régionaux, ainsi que des capacités organisationnelles limitées des médias communautaires pour faire face à ces défis, notamment en ce qui concerne le problème persistant du financement. Malheureusement, deux décennies plus tard, force est de constater que de nombreux enjeux soulevés persistent encore, et ce, malgré le consensus des experts sur la pertinence des médias communautaires au Québec.

Dans un récent épisode de l'émission *La tête dans les nuances*, Robert Aubin, l'animateur, interroge Isabelle Padula, directrice générale et journaliste de *La Gazette* sur la définition du terme média communautaire. « Les médias communautaires sont très différents les uns des autres », dit-elle. « On va les regrouper dans les domaines de la radio, dans les domaines de la télévision et les domaines de la presse écrite. [...] Chaque catégorie a sa propre association qui les représente. [...] La forme juridique [diffère] également, donc ça va être regroupé sous forme d'organisme à but non lucratif ou d'entreprise d'économie sociale. Ce ne sont

pas des médias qui appartiennent à un seul propriétaire ou qui sont cotés en bourse ou à un consortium. C'est vraiment une gestion démocratique du média avec un conseil d'administration, un média qui est vraiment au service de citoyen, de la population. »

La centralisation des médias fait référence à la concentration du contrôle et de la propriété des médias entre les mains d'un nombre restreint d'entités ou d'acteurs. D'ailleurs, au Québec, un petit nombre d'entreprises ou de groupes, Québecor, Bell Média ou encore Transcontinental par exemple, détiennent et contrôlent la majorité des médias, que ce soit les journaux, les chaînes de télévision, les stations de radio ou les plateformes en ligne.

La centralisation des médias est souvent vue comme un défi pour la démocratie et la diversité de l'information, car elle peut entraîner une concentration excessive du pouvoir d'informer et d'influencer l'opinion publique entre les mains d'un petit nombre d'acteurs – c'est d'ailleurs ce qu'affirme Paule Vermot-Desroches, représentante de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Elle peut également limiter la variété des perspectives et la représentation équitable des différentes voix au sein d'une société.

## Journalisme en région

Après des coupures importantes chez Québecor, de nombreux journalistes ont été contraints de quitter le navire de TVA Nouvelles. À Trois-Rivières, seuls quatre journalistes et deux caméras ont pu rester en poste. Dorénavant, ce seront des journalistes dans les studios de Québec qui présenteront les nouvelles régionales, au travers leur regard de citoyen de la Capitale. En ce qui a trait aux Coops de l'information, qui comprennent le quotidien *Le Nouvelliste*, 125 membres ont quitté volontairement dans la première semaine de novembre.

Pourtant, plusieurs experts estiment que le journalisme de région est essentiel, ce que soutient également le rapport présenté ci-haut, et ce, avant même l'arrivée de la crise des médias. En 2008, le conseil de presse publiait un rapport intitulé *L'état de la situation médiatique au Québec: l'avis du public*. Dans la section qui concerne les médias en région, le conseil soulignait que « le public déplore largement le manque de couverture régionale, tant factuelle qu'éditoriale, et cela dans tous les types de médias. Pour la majorité des participants de la tournée, les citoyens connaissent mal le Québec et estiment largement que leur réalité est peu ou mal représentée ». Malheureusement, il semble manifester que la situation ne s'améliore pas depuis.

### La nécessité des médias communautaires

La conclusion du rapport *État de la problématique* soulève que le principal problème auquel font face les médias communautaires concerne la question du financement. Or, il soulève également l'importance et la nécessité de ces médias. Tout comme le souligne Paule Vermot-Desroches dans l'émission *La tête dans les nuances*, les médias communautaires sont « complémentaires aux médias traditionnels » et viennent couvrir bien souvent « les angles morts », c'est-à-dire les événements ou enjeux qui ne bénéficient d'aucune couverture médiatique.

Les médias communautaires sont présents dans l'ensemble des 17 régions administratives du Québec. Ceux-ci sont donc encore plus nécessaires dans les régions éloignées, où la couverture des médias de masse se fait moindre. Il s'agit de propos soutenus par les experts qui ont rédigé le rapport, on peut y lire : « ils demeurent aujourd'hui des acteurs incontournables dans l'évolution des régions du Québec et assurent la circulation d'une information diversifiée, respectueuse des besoins des groupes et des citoyens auxquels ils s'adressent. »

Tout bien considéré, malgré la reconnaissance de leur importance, les médias communautaires continuent de lutter contre des problèmes tels que le financement insuffisant, la centralisation des médias entre les mains de quelques grandes entreprises, et la réduction de la couverture médiatique régionale. En favorisant l'inclusion des médias communautaires, on souligne leur rôle complémentaire aux médias traditionnels et leur capacité à couvrir des sujets souvent négligés. Ils sont présentés comme des acteurs incontournables dans l'évolution des régions du Québec, assurant la circulation d'une information diversifiée et respectueuse des besoins des communautés auxquelles ils s'adressent.



Photo : Canva.



# L'information, un bien public ?

Pierre Lefrançois, *Le Saint-Armand*, Philipsburg, Vol. 21, N° 6 – 9, mars 2024

Il y aura bientôt cinq ans, nous avons publié un reportage, sonnait l'alarme au sujet de la crise qui guettait les médias d'information. Nous en arrivions à la conclusion que l'information est un bien public et non pas un produit de consommation et que, à ce titre, elle doit faire l'objet d'un solide soutien financier de la part de l'État. Nous republions ici ce reportage, au moment où nous avons dû renoncer à publier la version papier de notre journal et où nous peinons à trouver un moyen de poursuivre notre travail sous forme numérique.

Dès le début des travaux de la commission parlementaire sur l'avenir des médias, qui se tenait à Québec à la fin du mois d'août, Marie-Ève Martel, journaliste à *La Voix de l'Est* et auteure de l'essai *Extinction de voix, plaidoyer pour la sauvegarde de l'information régionale*, soutenait que « l'avènement des nouvelles technologies numériques et la captation des revenus publicitaires par des géants américains du Web mettent en péril de nombreux journaux ». La majorité des intervenants qui se sont succédé devant les commissaires ont dénoncé le fait que les agrégateurs de nouvelles, les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), sont en grande partie responsables des difficultés que connaissent actuellement la plupart des médias d'information dans le monde.

« Pour protéger le droit du public à être correctement informé, ajoutait-elle, il apparaît désormais nécessaire que l'information [...] soit admise formellement comme étant un bien public et que, en ce sens, elle soit soutenue de diverses manières par la société tout entière, y compris par des fonds publics. » Cette idée a également fait consensus lors des consultations de la commission, à l'exception notable du grand patron de presse Pierre Karl Péladeau, qui s'oppose à l'idée que l'État vienne en aide aux médias étant donné que, selon

lui, l'information est un produit marchand comme un autre. A-t-il oublié que Vidéotron, dont il est propriétaire, a largement bénéficié de fonds publics dans le passé ?

L'an dernier, le gouvernement du Québec a dépensé pas moins de 3,7 millions de dollars en publicité sur les plateformes des géants du Web, soit 12% de son budget publicitaire, comparativement à 9% l'année précédente. Quant aux sociétés d'État québécoises, soulignons qu'Hydro-Québec, Loto-Québec et la Société des alcools du Québec (SAQ) achètent à elles seules autant de messages publicitaires sur les GAFAM que l'ensemble des ministères.

Selon des données obtenues par le journal *Le Devoir* en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics*, en 2018, Hydro-Québec a dépensé 753 553 \$ sur Facebook et Google, soit 14,5% de son budget publicitaire tandis que, en 2018-2019, Loto-Québec versait à ces deux géants 1,4 million et la SAQ, 867 459 \$, soit respectivement 8,2% et 13,8 % de leur budget publicitaire. En conséquence, la SAQ a radicalement réduit ses dépenses publicitaires dans la presse imprimée. Citons, à titre d'exemple, *Le Soleil*, où la société d'État a amputé des trois quarts ces dépenses.

Selon le *Canadian Media Concentration Research Project* (<http://www.cmcrp.org/>), au Canada, en 2017, Google et Facebook se partageaient 74% des 6,8 milliards de dollars de revenus publicitaires sur le Web. Et le phénomène est mondial. Tant et si bien que l'OCDE compte déposer un projet de taxation mondiale sur le numérique d'ici la fin de 2019 qui pourrait entrer en vigueur à la mi-2020. Au Canada, Justin Trudeau, qui s'y était fortement opposé jusqu'ici, a récemment laissé entendre qu'il envisagerait peut-être la chose s'il était réélu...

(suite...)

## L'information marchandise

Selon Raymond Corriveau, professeur associé au département de Lettres et communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ancien président du Conseil de presse du Québec et membre du Centre de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS), on a fait l'erreur «de croire de manière naïve à la notion de marché pour une denrée qui n'est pas une marchandise» (l'information). Il remet en question le modèle d'affaires traditionnel qui fait reposer le financement des médias d'information sur la seule vente d'espaces publicitaires et il préconise une formule qui tablerait moins sur l'information marchandise et davantage sur le bien public.

« L'avenue la plus réaliste, écrit-il, aussi bien pour l'information que pour les médias, est celle de la formule coopérative proposée par la Fédération nationale des communications (FNC-CSN). Si, pour La Presse Plus, il n'y a plus assez d'argent de disponible pour satisfaire la production d'une information de qualité et l'appétit d'éventuels actionnaires, cela risque d'être vrai pour pas mal de monde. »

Raymond Corriveau reproche aux entreprises de presse d'avoir trop souvent, par le passé, fait la sourde oreille devant les revendications citoyennes en matière d'information. «Au fil des années, fait-il remarquer, des dizaines d'opérations de consultation de tout genre et des centaines de mémoires provenant de la société civile ont été néantisés par la pression du lobby des entreprises de presse. Si les propositions de la société civile avaient été écoutées, nous serions peut-être déjà à peaufiner des solutions bien en place.»

Le professeur pense aussi que le Conseil de presse du Québec (CPQ), qu'il a autrefois présidé, n'est plus en mesure de répondre adéquatement aux exigences de son mandat du fait qu'il est entièrement asservi aux intérêts des grandes entreprises de presse. Selon lui, sa mission consiste à assurer la qualité de l'information et le respect de la déontologie journalistique et non pas la prospérité des propriétaires de presse. «La

déontologie n'est pas une distraction, insiste-t-il, et le pouvoir réclamé par la presse pour cacher des informations aux autorités policières et judiciaires doit s'accompagner d'une contrepartie sociale qui ne peut être que déontologique.» Il déplore le fait qu'il n'existe présentement aucun organisme citoyen chargé de surveiller la qualité de l'information.

## Une aide de l'État ?

La plupart des patrons de presse se sont dits en faveur d'une aide financière de l'État, mais le mémoire présenté à la commission par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a particulièrement retenu notre attention.

«Pourquoi les contribuables devraient payer pour soutenir une presse qui n'est plus financièrement viable? La réponse est simple: parce que le prix à payer pour la société québécoise serait énorme. Le prix à payer, c'est la disparition des sources d'information, la fin dans certaines régions de l'essentielle pluralité des voix dans une démocratie en santé et le retour à l'obscurantisme», a soutenu Stéphane Giroux, président de la FPJQ.

«En région, a-t-il poursuivi, ce sont souvent les journalistes de la presse écrite qui couvrent les assemblées des conseils municipaux, qui s'intéressent au travail des élus par exemple. Sans eux, les décisions seraient prises derrière des portes closes sans que les citoyens ne soient avisés. C'est la porte ouverte à des petites dictatures. On en a vu.»

La FPJQ estime que les entreprises de presse sont parfaitement justifiées de demander à l'État une aide financière. «Oui, la presse a besoin de l'aide de l'État en ce moment. Elle est loin d'être la seule industrie dans cette situation», a affirmé son président en rappelant celle accordée aux secteurs aéronautique et culturel. «L'indépendance des journalistes demeurerait intacte dans l'éventualité où le gouvernement accorderait une aide aux médias dans lesquels ils travaillent», du fait que «les journalistes travaillent pour le public, seulement pour le public », a-t-il expliqué en rappelant aux élus que les quelque 1 800 journalistes membres de la



FPJQ s'engage formellement à respecter le Guide de déontologie des journalistes du Québec.

Bernard Descôteaux et Colette Brin, tous deux professeurs au Centre de recherche sur les médias de l'Université Laval, ont également souligné que les médias sont « au bord du gouffre » et que la situation est suffisamment critique pour justifier une intervention de l'État « envisagée à long terme » afin d'assurer aux Québécois un accès à des sources d'information de qualité.

### Information locale

L'Association Hebdos Québec (AHQ), un organisme à but non lucratif fondé en 1932 et qui regroupe des hebdomadaires locaux et régionaux indépendants, estime qu'il serait souhaitable « que le gouvernement du Québec et ses sociétés d'État reprennent le contrôle de leurs placements publicitaires et s'engagent à faire l'achat de publicités auprès des hebdos, peu importe le support utilisé, imprimé ou numérique. Cela serait une façon simple et efficace d'appuyer des entreprises québécoises qui s'échinent, parce qu'elles y croient, à maintenir en vie des médias d'information. » Les auteurs du mémoire de l'AHQ dénoncent « le rôle malsain joué par les grandes agences de publicité, qui détournent les annonceurs et leurs budgets des médias traditionnels et qui en tirent profit au passage. Ces agences ont contribué fortement à la crise actuelle et elles continuent de le faire sans que ce soit dit sur la place publique. »

Le mémoire de l'AHQ propose au gouvernement de « créer un incitatif pour les commerçants, professionnels et franchisés locaux sous forme de crédit d'impôt pour les placements publicitaires dans les hebdos. Nous suggérons la mise en place d'un crédit d'impôt de 50 % des dépenses applicables à l'achat de publicités locales : imprimées et numériques. » On y appuie également les revendications de RecycleMédias pour que les journaux soient considérés de la même façon que les livres et soient exemptés de la taxe sur le recyclage. « Comme les autres écrits, les hebdos demeurent du domaine de la culture et ils méritent pareil statut. Une révision de cette pratique serait une manière relativement simple de donner un peu d'oxygène à nos membres. »

Quant aux journaux communautaires comme *Le Saint-Armand*, l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) a rappelé que, en 1995, le gouvernement du Québec s'engageait à leur consacrer 4% des dépenses publicitaires de ses ministères et sociétés d'État, mais que l'objectif n'a jamais été atteint. *Le Saint-Armand* a obtenu des données qui montrent que les dépenses publicitaires de l'État et des sociétés qui en dépendent ont radicalement diminué au cours des 15 dernières années. Présentement, ces instances dépensent dans ces médias moins de 15% du montant qu'elles leur consacraient au début des années 2000. Au cours des quatre dernières années, ce montant n'a pas dépassé les 2% de leurs frais publicitaires. Selon l'AMECQ, il est « impératif que le gouvernement respecte son engagement d'un placement publicitaire de 4% pour les médias communautaires, engagement qui contribuait par le passé à aider à offrir aux citoyens des nouvelles de leur quartier, grâce au concours de bénévoles qui donnent une crédibilité supplémentaire à notre système démocratique. Ce sont, après tout, les citoyens qui paient pour ces services ou ces publicités dans les médias. Toutefois, l'application de l'énoncé des 4% ne doit pas être laissée seulement entre les mains des fonctionnaires des ministères ou des employés des agences de publicité, elle se doit d'être politique et la directive doit provenir des élus. »

### En guise de conclusion

Qu'elle passe par l'écrit, l'audio ou la vidéo, qu'elle soit diffusée par les voix analogiques ou numériques, l'information demeure essentielle à la vie démocratique. Par conséquent, elle doit être reconnue comme un bien public, nécessaire et indispensable. L'acte de produire et de diffuser de l'information doit donc être justement rémunéré et soumis à des règles qui en garantissent la qualité et l'indépendance vis-à-vis des lobbys, quels qu'ils soient.



# Les médias communautaires sont-ils utiles ?

Caroline Piché, Directrice générale du Journal *Le Saint-Denisien*, Saint-Denis-de-Brompton, février 2024

Comme je mentionnais dans la dernière édition, nous sommes, le C.A. et moi, en pleine réflexion sur les objectifs que nous souhaitons atteindre pour les prochaines années et sur les actions nécessaires à la réalisation de ceux-ci. Et oui, ça passe aussi par le fait de se remettre en question et de voir où il y a place à l'amélioration! Dans l'objectif de mener à bien le plan d'action qui a été monté, nous en sommes à créer un comité consultatif et nous aimerions impliquer un.e ou deux citoyen.ne.s d'ici en vue de s'inspirer de vos idées et de vos besoins. Notre objectif principal est d'augmenter la visibilité du journal pour qu'il réponde plus aux besoins des citoyens. Vous aimeriez faire partie de ce comité? N'hésitez pas à entrer en contact avec nous : [info@lesaintdenisien.ca](mailto:info@lesaintdenisien.ca).

## Quelle est l'utilité d'un journal communautaire ?

Un média écrit communautaire « reflète l'actualité d'une communauté tout en étant accessible à l'ensemble des citoyens, tant dans son contenu que dans son fonctionnement », selon la description du Thésaurus de l'activité gouvernementale.

La majorité des organisations n'ont pas les moyens de se payer de la publicité à grande échelle. C'est particulièrement le cas des organismes communautaires,

qui fonctionnent avec des moyens très réduits la plupart du temps. En matière de visibilité, ces organismes misent donc sur leur média local. Quel est l'impact d'un journal communautaire pour les petites entreprises locales? Plusieurs mentionnent que paraître dans le journal local permet de faire connaître l'organisme et les services offerts, mais aussi d'informer les citoyens des diverses activités à venir, de la recherche de bénévoles et de ce qui se passe localement chez eux. Ça renforce ainsi le sentiment d'appartenance à une communauté. Et l'impact est grand: le média est livré gratuitement à toutes les portes de la municipalité, soit plus de 2 600 portes! Plusieurs organismes sont d'avis que la disparition de cette visibilité leur causerait une perte de visibilité majeure.

Le journal communautaire peut aussi être d'une grande aide pour les nouveaux citoyens. Une bonne proportion des entreprises locales y sont représentées, pouvant combler plusieurs besoins: électricien, excavation, notaire, salon de coiffure et d'esthétique, etc. Plusieurs citoyens nous ont mentionné ces derniers mois avoir trouvé *Le Saint-Denisien* comme étant d'une grande aide lors de leur arrivée à Saint-Denis-de-Brompton.

Merci d'encourager votre média local!



# La presse ou l'absence

Michel-Pierre Sarrazin, *Ski-se-Dit*, Val-David, avril 2024

La distribution postale gratuite pour tous les journaux communautaires accrédités au Québec; la création d'un fonds commun de soutien aux journaux imprimés en difficulté; la mise en place d'une véritable assurance-emploi pour les journalistes accrédités et le personnel de production des journaux en région; l'obligation pour les gestionnaires de respecter le 4% du budget annuel de publicité devant être octroyé par le gouvernement du Québec aux journaux communautaires.

Ces mesures difficilement contournables devraient faire partie d'une orientation nationale destinée à sauver notre presse locale. Non pas seulement pour sauver des emplois, ce qui serait déjà appréciable, mais aussi pour assoir l'information régionale sur des fondations solides. Car elle est menacée non seulement de disparaître, mais pire, elle risque chaque jour davantage d'être supplantée par la culture étrangère, américaine surtout, à laquelle nous avons toutes les misères du monde à résister.

Non que celle-ci soit entièrement néfaste, mais elle écrase la nôtre, en dépit de la vigueur de notre milieu. Avec comme résultat que nos enfants ont le crâne bourré de clichés dangereusement xénophobes, racistes, violents, issus du matraquage incessant de la nouvelle bible animée du siècle: l'image de synthèse, dont les grands joueurs de l'information sont les maîtres, par le biais fallacieux du divertissement, devenu une arme de guerre psychologique.

Il y a urgence. Nos écoles sont remplies d'enfants désorientés. Ils reçoivent leur véritable héritage culturel par la voix de leurs enseignants, mais ce savoir et ce système de valeurs sont à chaque instant confrontés à la pornocratie de l'éblouissant visuel créé par l'intelligence artificielle et les studios de créateurs

d'images branchés à fond sur le pipeline de l'internet. Tout n'est pas mauvais; mais tout a un impact.

Comment s'étonner, alors, que nos enfants préfèrent les dessins animés de leurs héros, en diffusion continue sur leur téléphone cellulaire ou leur tablette, à ce pauvre enseignant, désormais obligé de faire des prouesses théâtrales pour simplement retenir l'attention de sa classe? Comment s'étonner, alors, que le coût social de cette course au trésor de la consommation soit si élevé que les parents les plus avisés, les plus aimants, n'aient plus le temps nécessaire pour partager avec l'école la tâche la plus importante de leur vie: éduquer leurs enfants? Car derrière tout ce tapage médiatique, derrière cette marche triomphale du loisir simplifié au détriment de l'effort d'apprendre, d'apprendre qui on est, l'éternel défi de la survie reste le même: prendre sa place en tant que culture et collectivité pour ne pas la perdre à jamais.

Un défi que la démocratie contemporaine, dans sa volonté de rejoindre chacun autrement que par l'idéologie, a tendance à relever en remettant l'argent au pouvoir suprême. L'argent triomphant des barons du profit, pour qui la masse des humains n'est qu'un troupeau à nourrir pour produire, sans fin et sans limites, de nouveaux profits.

Alors, nous travaillons. Nous télétravaillons de plus en plus, sans relâche. Le véritable loisir<sup>1</sup> (jadis un espace privé, familial, encouragé par nos structures sociales sous le chapeau de vacances réelles et collectives), un temps conçu pour recharger nos batteries et nous serrer les coudes, ce loisir est désormais branché en temps réel et en continu sur une foulditude d'actions intermittentes, désignées



comme «loisirs», mais surtout destinées à stimuler la consommation.

Pire, ces soi-disant loisirs doivent correspondre à l'image de synthèse de la famille type, de la personnalité type, de la forme physique type. Quitte à ressembler de plus en plus à ces personnages de 1984, de George Orwell, qui sont inoculés par le désir d'être esclaves pour n'avoir pas à décider quoi que ce soit. Être ou ne pas être semblables, telle est devenue la question.

Et ainsi de suite, pour le plus grand bénéfice des entreprises de voyage, de performance physique, de plein air, sacralisées par les géants du web qui ne cessent de matraquer nos courriels de soldes famoureux et d'occasions à ne pas manquer. Nous consommons, non plus selon nos désirs, mais selon les diktats de l'image sociale, téléguidée par les jours fériés désignés par le marketing. C'est ainsi qu'en nous dissolvant dans la masse grandissante, nous perdons de notre originalité, de notre spécificité, de notre capacité à créer le monde que nous aimons et que nous voulons léguer à nos descendants.

La presse régionale communautaire, malgré sa voix précaire, noyée chaque jour davantage par le sifflement démentiel d'une culture numérique injectée directement dans nos foyers, cette presse qui nous parle de nous est, encore, présente.

Elle parle encore de Mme Lachance, de M. Lajoie, des enfants Généreux et des activités locales de tout ce beau monde qui nous entoure. Mais si nos gouvernements ne comprennent pas l'urgence d'assurer la survie de ce mode de communication, que restera-t-il de nous au milieu de l'océan pollué des réseaux sociaux? Seuls les journaux communautaires sont à même de relier à nos actions présentes les valeurs du passé et les projets de notre milieu pour l'avenir, car ils sont les seuls médias à s'en préoccuper essentiellement. Ils sont le seul véritable moteur de notre cohésion populaire, porteuse des valeurs de nos familles, de nos institutions locales, de nos modes de vie, en soutenant la parole locale, directement et sans détour.

Laisser mourir ce pouvoir de nous cultiver nous-mêmes, de témoigner nous-mêmes de ce que nous sommes, et par nos propres moyens, c'est préparer le naufrage de notre société distincte, et laisser à nos enfants l'unique vision du monde que proposent les grands médias. Une vision où nous ne sommes que des zones de mise en marché, autant dire, actuellement, des laissés-pour-compte.

Sans une presse écrite et publiée dans notre milieu, vivre hors des grandes villes n'éveillera bientôt plus l'intérêt des grands médias qu'en cas de catastrophe ou de grand malheur. Nous ne serons autrement désignés dans les institutions publiques que par un numéro de zone, traités par des robots et selon un programme rigide destiné à mettre dans de petites cases pratiques nos aspirations, nos besoins, notre santé, notre existence.

Encore quelques années sans nouvelles de vous, de nous, et nous ne serons plus que les parfaits rejets d'une société sans surprises, conforme au moule général, dans le programme universel des humains tristement semblables. Une société où le silence endort et où la parole est le privilège de ceux qui ont l'argent. Une société qui verra bientôt les robots dicter à vos enfants la loi du plus grand nombre, conçu pour profiter aux Gros Malins du Capital. Sans la presse locale, personne ne verra venir le rouleau compresseur.

<sup>1</sup> Le mot «loisir», dérivé du verbe latin *licere* («être permis»), renvoie, au début du XIIe siècle, aux notions positives de «liberté» et «d'oisiveté». Puis, à partir du XVIIIe siècle, il évolue vers le sens de «divertissement». Aujourd'hui, il est de plus en plus associé à des activités préprogrammées.



# Comme un tremblement de terre

Michael-Henri Lambert, *La vie d'ici*, Shipshaw, mai 2024

Mois après mois, l'hécatombe se poursuit. À force de parler en centaines, les chiffres perdent leur signification. Au Canada, des milliers, voire des dizaines de milliers de journalistes ont perdu leur emploi au fil des dernières années. Bell, TVA, Radio-Canada ou Metro, sans parler des dizaines de médias régionaux qui peinent à survivre.

Ce que les chiffres cachent, c'est la perte de savoir-faire qui devient peu à peu irréversible. Ces journalistes qui quittent le monde de l'information ne sont pas seulement de jeunes diplômés, mais beaucoup de vétérans qui prennent une retraite anticipée, qui retournent aux études en vue d'une seconde carrière ou qui trouvent un autre domaine où leurs compétences leur ouvriront la porte à des conditions de travail plus décentes.

Ces journalistes d'expérience, qui ont souvent connu un monde pré-internet où l'information pouvait circuler plus lentement et était de meilleure qualité, ne transmettront pas leur savoir aux jeunes générations. L'impact se fera ressentir à long terme. Un autre coup dur à un moment où le journalisme tente de définir sa place au 21<sup>e</sup> siècle.

J'ai appréhendé le changement de profession comme je vis un déménagement. Les choix définitifs me font peur. Après avoir quitté un appartement où une ville, on se dit qu'il sera possible d'y retourner le moment voulu. Mais à constater les annonces de mises à pied et de fermeture de journaux qui s'enchaînent, j'ai l'impression d'être à la place de quelqu'un qui voit la destruction de son village natal après un tremblement de terre.

À voir l'effet de la catastrophe avec le recul, on se demande sérieusement s'il sera possible un jour d'y retourner.

Et il y a quelque chose de fascinant dans cette situation. Personne ne remet en doute la pertinence du journalisme, qui consiste à recueillir des informations d'intérêt public et à les formuler selon une structure qui facilitera la compréhension du public visé. Les grands décideurs, qu'ils soient politiciens ou gens d'affaires, sont pour la plupart très bien informés. C'est l'industrie en soi qui ne sait pas réinventer son modèle d'affaires aujourd'hui. Plusieurs cerveaux se consacrent à cette question et très peu de solutions sont trouvées. C'est comme si la multiplication des moyens de communication avait enlevé toute valeur à l'information.

Plus encore, beaucoup de mes anciens collègues qui ont, comme moi, comme principal savoir-faire la communication journalistique se trouvent de bons emplois dans d'autres domaines où leurs qualités sont grandement appréciées et utiles à leur nouvelle organisation. Signe que même le marché du travail ne met pas en doute la pertinence du travail journalistique. Depuis des lunes, on répète que le journalisme mène à tout, pourvu qu'on en sorte. Cela n'a sûrement jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui.

L'enjeu toutefois n'est plus d'en sortir, mais de pouvoir continuer à y entrer.

## Samizdat

Et après? Je ne peux m'empêcher de penser aux régimes autoritaires en fin de vie, comme l'Union soviétique des années 80. La vie intellectuelle bouillonnait, cachée sous les manteaux, dans les ruelles et partout où on pouvait s'échapper du regard de la censure. Un mouvement irrésistible pour faire vivre la vie intellectuelle, le journalisme inclus.

Vivrons-nous quelque chose de similaire après la fermeture du dernier journal? Difficile à dire.

Difficile à déterminer s'il y a vraiment un appétit du public pour être informé ou si on peut se contenter d'être simplement divertit. C'est un peu le choix entre le fast-food bien gras et une alimentation saine. Le choix logique est la santé, mais il faut faire le choix consciemment.

J'ose croire qu'il y aura toujours un besoin pour l'information, que ce besoin surgira des ténèbres après la dernière secousse sous le plancher des salles de nouvelles. Ce que j'espère toutefois sans en avoir l'assurance, c'est qu'on réinvente le modèle économique de l'information pour continuer à éduquer le grand public, et non pas seulement une poignée de fidèles qui demeurent abonnés aux différents médias.

Nous pouvons déjà appréhender le moment où l'information ne sera plus discutée sur la place publique avec le blocage des médias canadiens sur Facebook. Et étant donné l'importance du réseau social, on en voit déjà les effets dans la vraie vie. Les sujets d'actualité font de moins en moins partie des discussions courantes, car chacun doute que son interlocuteur soit au courant de la même information.

Un autre coup extrêmement dur fut la fin des éditions papier en début d'année pour les journaux des coopératives d'information. Je suis persuadé que d'un point de vue financier la décision était tout à fait légitime, mais pour ce qui est de l'impact de l'information sur la place publique, je crains que ce ne soit désastreux.

Malgré tous les efforts pour entretenir un cercle de contacts, je suis convaincu que l'idée de voir son nom imprimé dans le journal disponible sur le comptoir au dépanneur du coin pèse beaucoup dans la balance. Personnellement, des sources interviewées pour l'écriture d'articles m'ont dit à quelques reprises avoir hâte de lire leur citation dans le journal le lendemain.

Si les médias ont pu constituer le quatrième pouvoir de nos démocraties occidentales, c'est par la méthode journalistique et leur capacité d'atteindre les masses. La rigueur journalistique à elle seule ne sera pas suffisante pour maintenir un effet sur le politique.

### **Communautaire, ensemble sur le radeau de survie**

Les médias communautaires ont la chance, pour certains d'entre eux (et surtout les plus petits), de ne pas être dans le même bateau que les médias traditionnels. Leur mode de financement est parfois plus solide et les gouvernements ont su mettre en place des programmes pour assurer leur survie. On parle bien de survie.

Malgré tous les efforts et la passion de leurs artisans, très peu réussissent à combler à eux seuls la couverture journalistique de leur territoire. Plusieurs de ces publications reposent sur le travail bénévole, ce qui n'est pas un mal en soi, mais qui freine leur professionnalisation et qui ne leur permettra pas au final de remplacer complètement les médias traditionnels.

Ici et là, des partenariats se créent entre le communautaire et les grands médias et c'est tant mieux. Il faut simplement continuer à chercher des solutions différentes pour ces deux familles médiatiques qui ne pourront pas se remplacer l'une et l'autre.

Une façon de participer à la recherche de solutions pour la crise des médias (et de ne pas laisser son esprit être envahi de Netflix et de vidéos drôles de chat) est de s'abonner à un média.

Pour 25 \$ par mois vous serez la personne la mieux informée de votre entourage, vous pourrez vous former une opinion sur des dossiers importants et vous saurez prendre position selon vos valeurs.

Quelques dollars bien investis.





# La dernière édition du *Bulletin de Mékinac*

Le conseil d'administration des Éditions communautaires des Chenaux

Comme les lecteurs le savent, les médias québécois traversent une crise hors du commun. Les géants du web tels que Meta et Google grugent de plus en plus nos revenus de publicité. *Le Bulletin de Mékinac* ne fait pas exception.

Depuis quelques années, nous avons continué de publier ce journal même si nos chiffres étaient à la baisse et que la rentabilité n'était pas toujours au rendez-vous. En tant qu'organisme à but non lucratif, notre but n'est pas de faire des profits, mais bien d'offrir un service d'information dans les MRC des Chenaux et de Mékinac. Malheureusement, avec les frais de distribution qui sont devenus astronomiques suite à la disparition du Publisac, notre corporation ne peut plus se permettre de publier à perte *Le Bulletin de Mékinac*.

Merci aux annonceurs qui nous ont fait confiance ainsi qu'aux gens et organismes qui ont habité

nos pages depuis le 12 décembre 2012, date de publication du premier *Bulletin de Mékinac*. Merci à notre rédacteur en chef Réjean Martin pour ses textes toujours d'actualité, ainsi qu'aux différents collaborateurs qui ont mis de l'avant des faits et des gens de notre belle région.

En janvier 2024, le Forum économique mondial reconnaissait que la désinformation se hissait en tête de liste des menaces planétaires. Triste perspective. En attendant que nos gouvernements réagissent au déclin de l'information locale, nous vous disons au revoir en souhaitant que chacun d'entre vous puisse continuer de s'abreuver d'une information de qualité, et de l'exiger de nos décideurs.



# Nomination d'une nouvelle directrice générale au *Bulletin des Chenaux*

Maryse Bellemare, présidente du conseil d'administration, *Bulletin des Chenaux*, Sainte-Genève-de-Batiscan, mars 2024

Le conseil d'administration des Éditions communautaires des Chenaux est heureux d'annoncer la nomination de Madame Fanny Prince au poste de directrice générale. Ayant déjà occupé cette fonction il y a quinze ans, le conseil d'administration est convaincu qu'elle est la bonne personne pour aider notre organisme à traverser la crise que vit présentement la presse écrite, afin que notre région puisse continuer de bénéficier d'un média indépendant de qualité et ancré sur ses gens et sa région.

Aux rennes du *Bulletin des Chenaux* de 2000 à 2009, madame Prince avait par la suite œuvré en tant qu'agente de développement et de communication, notamment à Culture Centre-du-Québec, à l'UPA Centre-du-Québec ainsi qu'au Parc Marie-Victorin. Fière représentante de la cinquième génération de sa famille, elle est co-proprétaire d'une érablière commerciale au Centre-du-Québec. Elle est détentrice d'un baccalauréat en Histoire et d'un certificat en Communication écrite de l'Université du Québec à Trois-Rivières



*Fanny Prince, Directrice générale.*

# Le Journal *Le Pont* suspend ses parutions format papier

Jean-Pierre Robichaud, *Le Pont*, Palmarolle, février 2024

En janvier dernier, l'équipe du Journal *Le Pont* de Palmarolle lançait un appel au secours dans le but de sauver le Journal papier. L'équipe des cinq administrateurs (un poste est vacant depuis la démission d'André Chrétien) annonçait sa volonté de céder sa place à une nouvelle équipe.

Devant l'absence d'intérêt (ou par manque de temps) de la part de la population pour prendre la relève, le Conseil d'administration a convenu de suspendre les publications papier à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain. Par la suite, si le statu quo demeure, le CA s'attaquera au processus légal de dissolution du Journal papier. Bien sûr, c'est à contrecœur que nous entreprendrons cette démarche. Toutefois, comme nous le soulignons dans le numéro de février, l'âge et la santé de l'équipe l'obligent à diminuer ses activités.

Les 14 dernières années du Journal *Le Pont* furent une formidable et enrichissante aventure pour l'équipe et les collaborateurs qui ont rebâti, alimenté et soutenu ce dernier jusqu'à aujourd'hui, et ce, au bénéfice de nos nombreux lecteurs. L'équipe et les lecteurs ont toutes les raisons d'en être fiers. Toutefois, pour les administrateurs, l'heure est venue pour chacune et chacun de penser un peu à soi et de profiter pleinement du temps qui reste.

Nous sommes très reconnaissants envers les précieux collaborateurs qui nous accompagnent si généreusement depuis la refondation du Journal en 2009. Sans eux, *Le Pont* n'aurait pas obtenu le respect et la notoriété qu'il a acquis. Grâce à la qualité des écrits, des textes du Journal *Le Pont* ont remporté des prix au congrès de l'Association des médias écrits et communautaires du Québec, tandis que

d'autres ont été partagés au niveau régional – certains ont valu des entrevues à Radio-Canada et à TVA.

Nous remercions en outre tous nos lecteurs de Palmarolle et des alentours qui ont tant apprécié le Journal papier. Un immense merci également à tous ceux qui, du Québec, des États-Unis et même d'outre-mer, nous suivent sur Facebook et sur le WEB. Nous saluons aussi le support, pendant toutes ces années, du ministère de la Culture, de la Municipalité, de l'AMECQ et des commanditaires.

Cependant, tout n'est peut-être pas perdu. Malgré la disparition du Journal *Le Pont* format papier, une ou deux personnes pourraient prendre la relève afin de continuer à alimenter le Journal numérique et la page Facebook qui ne nécessitent pas autant d'énergie, de temps et de ressources financières que la gestion et la production du Journal papier. Si cela s'avérait, nous serions disponibles pour un accompagnement dans la transition.

Le Journal *Le Pont* souffle sa 49<sup>e</sup> bougie cette année. Il serait hautement souhaitable qu'il continue de rayonner sur le WEB et qu'il soit encore là au centième anniversaire de Palmarolle dans deux ans, en 2026.





# Ravivons *L'Attisée*

La rédaction, *L'Attisée*, Saint-Jean-Port-Joli, avril 2024

Il y a 40 ans, un colloque visant à réfléchir à l'avenir de notre région proposa l'idée de doter notre milieu d'un médium pour échanger, pour nourrir notre curiosité...

Au fil des ans, des centaines de bénévoles ont prêté main-forte au Journal alors que nombre d'entreprises et d'organismes y affichant leurs offres contribuaient à sa pérennité.

En quatre décennies, le Journal a observé plusieurs changements de société: lecteurs et annonceurs ont adopté de nouvelles habitudes, le contenu s'est numérisé, l'information est diffusée de façon quasi instantanée, les coûts de production ont connu de fortes hausses; voilà autant d'enjeux majeurs qui menacent la survie des diffuseurs de contenus, même les plus grands.

Le *Journal L'Attisée* montre, lui aussi, des signes d'essoufflement: les rédacteurs et rédactrices se font de plus en plus rares, les revenus publicitaires

diminuent, les lecteurs sont silencieux. Sans relèvement, les membres de notre conseil d'administration devront peu à peu laisser des places inoccupées. Aussi une réflexion s'impose-t-elle, en quête de vérités et de solutions. Et puisque *L'Attisée* est née par et pour les résidents, il importe que la question vous soit retournée.

L'équipe de *L'Attisée* veut connaître l'avis des lecteurs, leurs commentaires ou leurs implications. L'intérêt pour un petit journal local est-il encore ressenti et partagé? Afin de rejoindre davantage leurs intérêts, comment adapter nos contenus, quels sujets privilégier pour donner un nouveau souffle au Journal?

Malgré les doutes occasionnels, nous croyons encore fermement en la pertinence d'une source d'information, de réflexion et de partage qui soit tangible et dédiée à notre territoire.

Ensemble, ravivons *L'Attisée*!



# Échos Montréal crée son *patreon* – voyez notre contenu internet !

La rédaction, *Échos Montréal*, Montréal, avril 2024

*Patreon* est une plateforme de financement participatif qui permet à de nombreux créateurs de recevoir des dons de la part de leur public.

Avec le manque d'annonceurs, le journal connaît des difficultés. Alors, nous avons décidé de faire appel à vous, nos lecteurs, pour nous aider à survivre. Pour ceux qui le désirent, nous vous donnerons bientôt la possibilité de nous soutenir à la hauteur d'une petite somme mensuelle. Avec nos nouvelles formules d'abonnement, vous pourrez nous soutenir, avoir accès à du contenu exclusif et même proposer des articles qui vous passionnent à la rédaction. Nous publierons en avant-première tous nos reportages sur *Patreon* ainsi que des textes d'opinion inédits de vos chroniqueurs les plus appréciés. Tout coup de pouce est le bienvenu! Trouvez-nous sur: [patreon.com/echosmontreal](https://patreon.com/echosmontreal). Parce que notre journal papier contient un nombre limité de pages, de nombreux articles rédigés par nos journalistes sont uniquement disponibles sur le site Internet [echosmontreal.com](https://echosmontreal.com).

## Ne ratez pas notre contenu web

Vous y trouverez notamment des critiques de théâtre, des informations sur la francophonie, un article qui

explique la différence entre les différents plans du gouvernement fédéral quant aux réseaux ferroviaires au Québec, et plus encore! Nous avons aussi investi la plateforme de réseaux sociaux *TikTok*. Retrouvez-nous sur notre toute récente page *TikTok*: @echosmontreal. Vous pourrez y voir plusieurs vidéos explicatives en lien avec l'actualité. La prochaine sera un micro-trottoir sur la sécurité dans le métro de Montréal. Suivez-nous pour connaître l'avis des Montréalais sur leur transport en commun.

## Pour ne rien manquer

Dans le but de poursuivre sa stratégie de numérisation, *Échos Montréal* prend d'assaut les réseaux sociaux. Parce que les géants du Web comme *Meta* et *Google* refusent de redistribuer les recettes publicitaires générées grâce aux médias, nous ne publions pas sur leurs plateformes. Cependant, nous avons trouvé des solutions. C'est ainsi que vous pourrez nous trouver sur *LinkedIn*, *X* (anciennement *Twitter*) ainsi que sur *Reddit*. Sur ces réseaux, vous lirez dans nos publications des articles exclusifs au Web ainsi que de tous les articles qui ont paru dans l'édition de notre journal.



# Un journal ébranlé

Normand Gagnon, *Autour de l'Île*, Saint-Pierre IO, février 2024

Le journal *Autour de l'île* est un média communautaire qui se veut neutre et indépendant et qui prend les moyens pour éviter les interférences visant à influencer le traitement de l'information.

C'est ainsi que se définit le journal *Autour de l'île* dans les premières lignes de sa politique d'information. La mise en application de cette définition en a pris pour son rhume ces temps derniers où notre média a subi des pressions telles que des décisions ont été prises dans l'urgence et dans un climat de peur. Peur d'être l'objet de poursuites (abusives si on en juge par la teneur des mises en demeure reçues) et peur de voir une municipalité entreprendre des démarches en vue de voir coupée la contribution financière de la municipalité régionale de comté (MRC) qui fournit à peu près le quart de son budget. Tel était l'état d'esprit qui régnait au sein de l'équipe du journal aumoment où celle-ci a choisi de ne pas publier deuxblier deux textes en rapport avec ce qu'il est convenu d'appeler «l'affaire de Sainte-Pétronille», laquelle, soulignons-le, a fait le tour du pays. Ces erreurs commises relativement aux lieux de décisions et aux décisions elles-mêmes ont été par la suite admises au sein du journal. Mais la conjoncture s'est embrouillée encore davantage du fait de conflits d'intérêts dans ses trois grandes composantes, à savoir l'administration, la gestion et la rédaction<sup>1</sup>.

## Qui a le dernier mot ?

Ce contexte très particulier nous aura au moins forcés à nous pencher à nouveau sur nos règlements et sur notre code d'éthique. La question qui se pose est la suivante: qui a le dernier mot quant à la décision de publier ou pas un article? Face à cette question, l'auteur de ces lignes persiste à croire qu'il revient

à la rédaction seule de déterminer si un texte, une fois passé au crible du code d'éthique et, dans des cas exceptionnels, après consultation d'organismes externes compétents dans le domaine des médias, sera publié ou pas. Sinon, la porte est ouverte à toutes les pressions, l'autocensure s'installe et la liberté de presse «mange sa claque».

Le conseil d'administration (CA) est composé de six représentants des municipalités de l'île et de six représentants de la population, élus en assemblée générale. Son rôle consiste à voir aux affaires courantes, à adopter les politiques et les règlements et à prendre les décisions relatives au budget. Le CA est plus vulnérable face aux pressions, politiques ou autres, et ne doit pas, de ce fait, être impliqué dans les décisions relatives au contenu rédactionnel. Un mur étanche doit être érigé entre ces deux entités du journal.

## Résister aux menaces

Autres questions: le journal dispose-t-il des moyens nécessaires pour résister aux menaces et aux entraves à la liberté de presse et quelles sont les solutions envisageables pour faire face aux éventuels auteurs d'intimidation? Une chose est certaine, plier l'échine n'est jamais une solution aux injonctions venant de l'extérieur, car il est bien connu que l'assaillant ne s'arrête que s'il est fortement dénoncé. La vague de soutien apportée par les médias québécois et nationaux, de même que par des organismes liés à la défense de la presse, après les mises en demeure de la municipalité de Sainte-Pétronille, illustre bien un mécanisme de défense fort efficace, soit la mobilisation autour de thèmes chers aux démocrates: la liberté de parole et la liberté de la presse, ainsi que le droit du public à l'information.



## Retour sur la question de l'éthique

Cet aspect de l'éthique est délicat et il est parfois difficile de statuer sur le fait qu'une personne soit en situation de conflit d'intérêt, d'apparence de conflit d'intérêts ou encore n'appartienne ni à l'une ni à l'autre de ces catégories. Dans le cas qui nous occupe toutefois, il aurait été avisé que ceux et celles se trouvant possiblement dans cette inconfortable position se retirent de toutes discussions, de toutes décisions et de toutes actions relatives à l'affaire. Pas question ici d'exiger des démissions en pareil cas, car n'importe qui, autour de la table d'un organisme quelconque, peut se retrouver un jour ou l'autre dans une telle situation, particulièrement dans de petits milieux où les liens de parenté, d'amitié ou d'affaires font de tous des candidats potentiels à ce statut peu enviable.

Extrait du préambule du Code d'éthique et de déontologie du journal *Autour de l'île*. «[...] la responsabilité [du] journal vis-à-vis du public prime sur toute autre responsabilité et le choix des informations rendues publiques doit être guidé par le seul principe de l'intérêt public.»

## La question du protocole d'entente avec la MRC

Comme nous l'avons dit précédemment, la MRC soutient financièrement le journal. La contribution annuelle est de 55 000\$ (indexable<sup>1</sup>) et le Protocole d'entente d'octobre 2023 précise qu'il en sera ainsi jusqu'en 2026. Certains y voient une forme de contrôle sur le journal, surtout si on tient compte de la composition du CA. D'autres considèrent toutefois que cet appui au journal se révèle aussi justifié que pour d'autres services à la population tels, par exemple, les bibliothèques, les comités de loisirs, les camps d'été, etc. En soutenant le journal, les élus n'affirment-ils pas aussi le droit de la population à l'information ?

L'entente stipule «[qu'] *Autour de l'île* s'engage à respecter ses politiques, règlements et codes de même que le Code de déontologie du Conseil de presse»,

ce qui peut sembler aller de soi, mais qui est, dans les faits, une protection (pour le journal), car ces balises réglementaires sont ainsi faites qu'elles visent justement à garantir ce droit à l'information ainsi que l'autonomie de la rédaction.

Et qu'en sera-t-il demain ? On peut estimer sans risque de se tromper que le journal tirera profit de cette malheureuse situation, notamment en nous sensibilisant tous aux règles qui guident ses actions et ses décisions, et ce, autant à l'intérieur de sa structure que dans la population orléanaise.

Le climat actuel de soutien quasi unanime au journal et aux nombreux citoyens qui réclament d'un commun accord leur droit de parole et de participation à la vie démocratique n'est-il pas l'occasion inespérée pour le journal de justifier une autonomie essentielle aux débats ouverts et à la circulation des idées ?

<sup>1</sup> Le terme *rédaction* est utilisé pour désigner le comité de rédaction qui rassemble le rédacteur en chef, un salarié, et les rédacteurs bénévoles, selon l'IPC.



# Mot de la présidente du journal *Ski-se-Dit* aux citoyens de Val-David

Suzanne Lapointe, *Ski-se-Dit*, Val-David, mai 2024

La production continue de multiplier les efforts pour stabiliser les finances et aller de l'avant. Pour l'administration, ce fut une année de réorganisation à la suite, notamment, de l'abandon par la Municipalité du contrat annuel de publication dans nos pages (20 000 \$/an). Les augmentations régulières des coûts de production sont aussi une pression constante. La distribution demeure un problème depuis la disparition du Publisac (janvier 2023 en ce qui nous concerne), mais avec nos nombreux points de dépôt du journal papier, qui sont vidés en quelques heures à chaque parution, nous parvenons à rejoindre plusieurs milliers de lecteurs (estimés à 10 000 environ en ce moment). Cela n'est pas si mal par les temps qui courent et pour un journal à la fibre culturelle dominante.

En ce qui concerne les activités du CA, les efforts ont été concentrés à la mise sur pied des activités complémentaires aux revenus de subventions et de placement publicitaire : collectes de fonds (dont GoFundMe), vente de soupes et de sauces maison, organisation du repas communautaire le 18 novembre dernier (total des activités : 17 000 \$).

En dépit de notre situation précaire, nous avons cru bon de maintenir notre traditionnel cocktail 5 à 7 épisodique réunissant les collaborateurs, dans le but de leur expliquer les raisons de la réorganisation, de rassurer tout le monde et de leur montrer notre reconnaissance.

Compte tenu de la situation, les décisions prises cette année par la production ont été sages, notamment celle de concentrer la distribution des exemplaires papier dans les dépôts les plus passants, et celle de limiter le nombre de pages par parution à 28.

La réputation du journal *Ski-se-Dit* comme principal porte-parole journalistique dans la région de la culture, des arts, de l'éducation et du plein air n'a fait que croître ces dernières années. De plus en plus de collaborateurs de qualité se sont ajoutés à la liste de nos chroniqueurs réguliers. Nous avons ainsi gagné petit à petit un public plus large.

Nous espérons pouvoir, en 2024, augmenter le nombre de pages graduellement, selon l'évolution de notre situation financière, et trouver de nouveaux canaux de distribution.

À mon sens, le rôle du conseil d'administration du journal consiste à agir comme levier social et, dans une certaine mesure, financier, afin d'encourager et de soutenir l'évolution de celui-ci, essentiel à la vie démocratique de notre milieu. Depuis que je suis présidente du conseil, j'ai toujours cherché, avec mes collègues, à créer un climat favorable au plein développement du potentiel de ce média d'exception que nous sommes nombreux à vouloir protéger.

# Philippe Rachiele, cofondateur du *Journal des voisins*, prend sa retraite

Anne Marie Parent, *Journal des voisins*, Montréal, mars 2024

Las de ne pas être bien informés sur les actualités de leur quartier, Christiane Dupont et Philippe Rachiele ont pris l'initiative de lancer un journal hyper-local en 2012. Douze ans plus tard, celui qui jonglait avec les rôles d'éditeur, de webmestre, de directeur des ventes, de trésorier, de graphiste, de photographe et de débusqueur de nouvelles prend sa retraite.

D'origine italienne par son grand-père paternel, Philippe Rachiele a grandi à Pierrefonds, «où il fallait prendre l'auto pour aller acheter une pinte de lait», évoque-t-il. Celui qui avait hâte d'avoir une voiture à 16 ans, «parce qu'on est loin de tout, en banlieue», est déménagé à Ahuntsic-Cartierville – qui prend femme prend pays, dans son cas! – avec Christiane Dupont. La famille y élève quatre enfants et le paternel découvre une vie de quartier «où tout se fait à pied».

Si Philippe revient souvent sur ce changement de paradigme – la marche et le vélo ayant pris le dessus sur la voiture –, c'est qu'il a à cœur de se garder en forme et en santé, mais pas seulement... Il se soucie aussi beaucoup de l'environnement et du transport actif.

## Réseautage

Entre les écoles des enfants, les commerces de proximité et l'animation auprès du [Mouvement scout](#) pendant 22 ans, Philippe élargit son réseau de connaissances dans la paroisse autour de l'école et de l'église Saint-André-Apôtre. Le voisinage se lie et les langues se délient. Les histoires familiales et les enjeux de quartier se partagent.

Autre capital de sympathie, la famille Dupont-Rachiele a un jeune chien fringant, Juanito, qu'il faut promener

souvent et longtemps. C'est l'occasion de bien des rencontres fortuites sur le trottoir ou dans les parcs, dans un vaste périmètre autour de la maison. «Quand on a un chien, les gens s'approchent et on se met à discuter», évoque-t-il. Il surnomme ses amis canins, Juanito, puis Pax, ses «renifleurs de nouvelles».

Un constat s'impose: ce n'est pas dans les médias locaux de l'époque – le *Courrier d'Ahuntsic*, le *Courrier de Bordeaux-Cartierville* et le *Journal d'Ahuntsic* – que les résidents du coin se tiennent au courant de l'actualité qui les concerne. «Avec plus de 80% de publicités entourant quelques textes, ces journaux ressemblaient davantage à des circulaires qu'à des médias d'information», lance Philippe.

## Feuille de chou deviendra grande

À force d'écrire des lettres ouvertes dans les médias existants, de poser des questions sur les enjeux hyperlocaux des citoyens et de discuter avec le voisinage, Philippe, semi-retraité, et Christiane, journaliste, décident de lancer leur propre journal. On n'est jamais mieux servi que par soi-même, n'est-ce pas?

«Durant mes études en commerce à Sir George Williams, campus qui est maintenant intégré à l'Université Concordia, j'étais éditeur photographique du *Georgian*, notre journal étudiant, se rappelle-t-il. J'ai réalisé que je pouvais encore être utile pour un média et pour ma communauté, en lançant un journal avec Christiane.»

Le nom de cette publication «maison» de quatre pages – deux grandes feuilles pliées en deux –, reflète sa mission de média de proximité: le *Journal des voisins*!

Philippe en est l'éditeur et Christiane, la rédactrice en chef. Les chroniqueurs sont des membres de la famille et des ami(e)s.

En juin 2012, la famille et son entourage distribuent donc cette «feuille de chou» de nouvelles locales aux 3 000 portes du quartier autour de l'église Saint-André-Apôtre. Douze ans plus tard, en 2024, le Journal est imprimé à 48 000 exemplaires et est distribué dans tout l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville!

Philippe a numérisé tous les numéros depuis le [premier](#) et les a déposés en ligne. [Au journal papier](#), longtemps appelé le Mag, qui paraît aux deux mois (six fois par année), s'ajoute le site [Journaldesvoisins.com](#), le pendant électronique des nouvelles, presque quotidien (six jours par semaine).

### Toujours à l'affût

Christiane Dupont a pris sa retraite en juin 2022, bien qu'elle ait quand même continué à produire des reportages jusqu'en 2023, par exemple cet article sur la [Centrale agricole](#) paru en avril 2023. Philippe Rachiele, toujours à l'affût de sujets et surtout de réponses, contribue encore au *Journal des voisins* par ses questionnements, ses idées et ses photos.

Au moment de cette entrevue, il venait de nous transmettre des photos pour le moins inquiétantes... Il s'indignait à la vue des planches des palissades de la patinoire démontée quelques jours plus tôt, aux clous saillants bien en évidence, au parc-école Saint-André-Apôtre.

«Est-ce normal de laisser traîner des planches après leur démontage le vendredi et de ne pas les avoir encore ramassées le lundi? Avec la neige qui les a recouvertes durant la fin de semaine, c'est encore plus dangereux de se blesser sur les clous, moins visibles», déplore Philippe.

Il partage régulièrement ce type de préoccupation avec l'équipe du *JDV*, tout comme ses inquiétudes vis-à-vis de la pollution sonore (causée par les avions en

descente vers l'aéroport de Dorval) et bien d'autres questions d'intérêt, très souvent liées au transport actif et à la sécurité routière. En plus de suggérer régulièrement des sujets, Philippe est la mémoire et l'archive ambulantes de notre média. Il connaît sur le bout des doigts la teneur des articles parus depuis 2012. Pratique, si on veut savoir si on a déjà traité de tel ou tel sujet!

### Retraite active

On s'en doute: Philippe, soixantaine avancée, fait plus jeune que son âge. Il n'a pas fini d'arpenter les rues de son quartier à pied et à vélo. Un de ses circuits de prédilection, en compagnie de son chien Pax, est de monter la rue Clark jusqu'au parc Nicolas-Viel, de longer la rivière des Prairies jusqu'au pavillon du Parcours Gouin, de descendre vers le parc Ahuntsic, puis de revenir vers la rue Clark par la rue Prieur. «On est chanceux d'avoir tous ces beaux coins de nature dans l'arrondissement», s'enthousiasme-t-il, évoquant aussi son plaisir à observer les oiseaux.

Amateur de randonnée pédestre – il a entre autres parcouru les Rocheuses canadiennes et américaines, ainsi que le Grand Canyon, hors des sentiers battus –, Philippe pratique aussi le patin, le vélo (son mode de transport de prédilection), le ski de fond et, à l'occasion, la raquette.

Ayant acheté un chalet dans le Bas-du-Fleuve, Christiane et Philippe font la navette entre la ville et la campagne, réduisant leur présence dans Ahuntsic-Cartierville. «C'est avec un pincement de cœur que je serai moins présent au Journal», annonçait le nouveau retraité la veille de la fête surprise que les membres du conseil d'administration et les employés du *Journal des voisins* lui ont organisée, le jeudi 14 mars.

Philippe Rachiele sera toujours le bienvenu comme «membre honoraire» de l'équipe, fournissant idées de sujets, photos et conseils. Sa contribution continuera à enrichir le contenu des articles de ce [média maintes fois primé](#) depuis sa fondation en 2012.





*Philippe a la tâche de trancher son gâteau lui souhaitant «Bonne retraite». Fête surprise pour la retraite de Philippe Rachiele, 14 mars 2024. (Photo: Anne Marie Parent, JDV)*



**L'AMECQ vous souhaite une bonne  
fête nationale du Québec !**



# À tous ceux et celles qui y ont cru

Sandra Côté, *Ici Brompton*, Sherbrooke, mars 2024

Mars 2024 marque le 8<sup>e</sup> anniversaire d'existence du Journal communautaire *Ici Brompton*. Cette idée est née sur le chemin du retour de Québec en 2015, alors que le groupe «Contre la disparition de Brompton» s'était rendu à l'Assemblée nationale, en commission parlementaire, afin de présenter des mémoires dans le but de sauver notre arrondissement de l'abolition. Nous savons maintenant que nos efforts avaient malheureusement été vains puisque Brompton est devenu un simple district de la Ville de Sherbrooke. Nous y avons perdu beaucoup... mais ça, c'est une autre histoire.

Sur le retour, donc, perdue dans mes pensées, je me demandais de quelle façon nous pourrions dans l'avenir garder notre identité en tant que communauté. Eurêka! L'idée du journal m'est apparue comme une grande affiche clignotante dans la nuit. Dès lors, j'ai mis mes compagnons de combat dans le coup afin de lui trouver un nom, eux qui m'ont encouragée à concrétiser ce projet. Je vous épargne les nombreuses démarches qu'il y a eu à faire par la suite, mais de fil en aiguille, tout se mettait en place. Sans ressources financières, un OBNL (organisme à but non lucratif) d'économie sociale a été créé et les publications mensuelles ont débuté en ligne uniquement. À l'automne 2017, un projet-pilote d'impression de 500 exemplaires en format magazine a été initié et le tout était distribué gratuitement dans certains commerces locaux.

En 2022, le conseil d'administration a pris une décision courageuse en passant au format tabloïd et en étendant la distribution par voie postale, ce qui a porté notre tirage à 3 500 exemplaires, soit sept fois plus qu'au-

paravant. Ce pari s'est avéré gagnant, car ceci a mené le journal vers une expansion ainsi qu'une plus grande crédibilité et visibilité.

Pour bâtir une telle organisation, ça prend bien plus qu'une seule personne. Comme je le répète souvent, il faut avoir la foi et y croire. Et ça prend beaucoup de monde. Alors aujourd'hui, j'offre ma gratitude à toute la communauté de Brompton pour y avoir cru!

Merci à : Pierre, Julie, Lyne et Raymond, Anne-Marie une collaboratrice de la première heure, Maude, tous les organismes de Brompton qui ont accepté d'écrire dans le journal, tous et toutes les chroniqueurs.les bénévoles, anciens.nes et actuels.les membres du conseil d'administration, Jean-Sébastien, Lisette, Maryse B., Marie-Ève, Linda, Marilyn, Gabrielle, Myriam, Virginie, Michel, Guillaume, Luc, Franz, Maryse D., et bien d'autres! Merci aussi à aux entreprises locales et à tous nos partenaires, sans qui il serait impossible d'être encore présents après huit années! Merci à vous, chers lecteurs et chères lectrices, de nous lire, et pour votre soutien indéfectible.

Poursuivons notre route ensemble, car tout est possible quand on y croit!



# Dates et lieux des rencontres régionales 2024

Réservez à votre agenda la date pour la rencontre régionale de votre région.  
Les formulaires d'inscription vous parviendront ultérieurement.

## Abitibi-Témiscamingue

21 septembre 2024  
Le Noranda  
41, 6<sup>e</sup> Rue  
Rouyn-Noranda

## Estrie/Montérégie/Centre-du-Québec

5 octobre 2024  
Centre Paul-Lessard (salle Aurélien-Rivard, 2<sup>e</sup> étage)  
5699, rue Principale  
Ascot Corner

## Chaudière-Appalaches

Capitale Nationale/Mauricie/Saguenay-Lac-Saint-Jean  
19 octobre 2024  
Days Inn Lévis  
1710, Route des Rivières  
Lévis (Saint-Nicolas)

Il y aura des frais d'inscription de 30 \$ par personne afin de couvrir les frais du traiteur pour les repas.

## Horaire de la journée

**8 h 30** : Accueil

**9 h 00** : Le bénévolat dans les petits milieux, Marilynne Fournier, directrice générale du Réseau d'action bénévole du Québec

**10 h 30** : Pause

**10 h 45** : Les outils numériques disponibles en ligne

**12 h 00** : Repas (buffet chaud)

**13 h 30** : Discussion sur la gestion d'un journal (financement et dépenses) et les relations d'une équipe de travail, Joël Deschênes et Yvan Noé Girouard

**15 h 30** : Départ.



BULLETIN TRIMESTRIEL

# L'AMECQdote

ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

L'AMECQdote est distribué par courriel quatre fois par année aux membres et sympathisants.

Rédacteur en chef : Yvan Noé Girouard  
Conception graphique : Isabel Mayorga Tello  
Correction : Patricia Garceau



86, boulevard des Entreprises, bureau 206  
Boisbriand (Québec) J7G 2T3  
Tél. : 514 383-8533 1-800-867 8533  
medias@amecq.ca www.amecq.ca

## Conseil d'administration

Président :  
Joël Deschênes, *L'Écho de Cantley*, Cantley

Secrétaire :  
Yvan Noé Girouard, directeur général

## Délégués régionaux :

Abitibi-Témiscamingue :  
Valérie Martinez, *L'Indice bohémien*, trésorière Rouyn-Noranda

Capitale-Nationale/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Mauricie :  
Nathalie côté, *Droite de parole*, Québec

Montréal/Laurentides/Outaouais :  
Loyola Leroux, *Le Sentier*, Saint-Hippolyte

Chaudière-Appalaches :  
Raynald Laflamme, *L'Écho de Saint-François*, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Estrie/Centre-du-Québec/Montérégie :  
Nelson Dion, *Journal Mobiles*, vice-président, Saint-Hyacinthe

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord :  
Julie Tardif, *Le Pierre-Brillant*, Val-Brillant

**Culture  
et Communications**

Québec 

L'Association des médias écrits communautaires du Québec reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications.